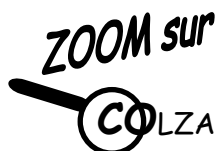


# Info.pl@ine

N°199 – 30 janvier 2008 – 3 pages



*Il est encore temps de faire des pesées*

## AGRO-METEO

Comme en 2007, le mois de janvier se termine avec une petite vague de froid. Entre le 23 et le 28 janvier les minimales passent sous le 0°C (jusqu'à -4,1 °C sous abris au Châtelet). Ceci est plutôt une bonne nouvelle pour ralentir la végétation et calmer les 1<sup>ers</sup> ravageurs du colza. Par contre, l'absence de pluie est favorable à l'oïdium. Il faudra le surveiller dans les céréales.

## ACTUALITES CULTURES

### COLZA

#### ✓ Azote

Même si les colzas ont tendance à « se refaire », on constate quand même beaucoup de parcelles avec une faible végétation. La méthode des pesées permet d'ajuster la fertilisation azotée. Se reporter à l'Info.pl@ine n°196 du 9 janvier dernier.

**Remarque :** Dans une parcelle où il y a une majorité de petits colzas avec quelques gros colzas, ne pas tenir compte de ces gros colzas dans les pesées.



source : CA 77

Le colza ci-contre a un poids de 600 g/ha. Pour les colzas de cette taille ou inférieurs, l'objectif de rendement est à revoir :

- si les pivots sont corrects avec un peuplement homogène, l'objectif peut être maintenu à 35 qx/ha mais pas au-delà,
- pour des colzas plus chétifs et moins réguliers, plafonner l'objectif de rendement à 30 qx/ha.

La réglette azote du CETIOM (tableau de conseils de l'Info.pl@ine n°196) est basé sur un faible reliquat en sortie d'hiver (RSH de **10 unités en sol superficiel et 20 unités en sol profond**), ce qui est le cas lorsque les colzas ont un développement correct.

Cette année, des colzas sont parfois très peu développés et il est possible que plus d'azote soit disponible en sortie d'hiver. Il peut être opportun de faire un RSH dans ces parcelles surtout dans les 2 situations suivantes :

- dans les sols profonds qui fonctionnent bien,
- dans les parcelles où il y a eu des apports de matières organiques.

Pour adapter la dose d'azote, diminuer la fertilisation indiquée dans le tableau de conseil de l'Info.pl@ine n°196 de la façon suivante :

En sols profonds : dose totale conseillée = dose conseil du tableau – votre RSH + 20 unités

En sols superficiels : dose totale conseillée = dose conseil du tableau – votre RSH + 10 unités

#### Fractionnement de l'azote

	Début février	Boutons accolés	Boutons séparés
Pour des doses de 100 à 170 unités	60 à 80 unités	le solde	
Pour des doses supérieures à 170 unités	60 unités	le solde	40 unités

## ✓ Soufre

Le colza est un gros consommateur de soufre durant sa phase de montaison. Il est conseillé de faire un apport systématique de 75 unités de soufre sous forme sulfate (SO<sub>3</sub>) y compris dans les parcelles où le colza est petit en sortie d'hiver. Il s'agit aussi d'assurer les besoins des petits colzas qui cohabitent avec des gros colzas :

- si le colza n'est pas très développé, faire l'apport de soufre au moment du 2<sup>ème</sup> apport d'azote. Ce sera souvent le cas cette année,
- si le colza est bien développé, les besoins seront élevés dès le début de la montaison. L'apport devra être fait au moment du 1<sup>er</sup> apport d'azote.

## BLE

### ✓ 1<sup>er</sup> apport d'azote

Il est encore trop tôt pour réaliser ce 1<sup>er</sup> apport d'azote :

- les reliquats entrée hiver (voir Info.pl@ine n° 196) étaient plutôt élevés et la pluviométrie hivernale est pour le moment assez faible ;
- ce sont les blés de maïs et de betteraves qui risquent d'avoir les plus faibles reliquats en sortie d'hiver, mais les blés de ces parcelles sont en général moins développés et les besoins en azote en sortie d'hiver sont faibles ;
- aucune bande semée en double densité que nous suivons n'a décoloré pour le moment (si vous avez mis en place cet indicateur, donnez nous vos observations).

➤ Attendre la mi-février voire la fin février pour apporter les 40 unités d'azote du premier apport.

### ✓ Précision

Le paragraphe désherbage des céréales de la semaine dernière **ne concerne que le blé**. ATLANTIS, ARCHIPEL, ATTRIBUT, HUSSAR OF, CELIO, PUMA LS ne doivent pas être utilisés sur les orges ou escourgeons.

## PLAN PREVISIONNEL DE FERTILISATION

Afin de disposer de tous les éléments pour calculer son plan prévisionnel de fertilisation azotée, chaque agriculteur a reçu une plaquette intitulée **Plan prévisionnel de fertilisation : Comment faire ?**

Ce document, co-signé par l'ensemble des acteurs du Comité Technique, a pour objectif de servir de références pour la réalisation de votre plan prévisionnel de fertilisation. Vous y trouverez l'ensemble des informations pour calculer vos doses totales d'azote avec la méthode des bilans.

Une synthèse départementale des reliquats sortie hiver sera éditée courant mars.



## STRATEGIE AGRONOMIQUE

### VARIETES DE MAÏS

Dans l'Info.pl@ine n° 195 du 19 décembre dernier nous avons donné la synthèse d'essais de maïs des séries précoce et demi précoce de la région. Voici ci-dessous quelques commentaires issus en grande partie des commentaires ARVALIS parus dans le « Choisir Maïs » de décembre dernier.

Le groupe des demi précoces (G12)			
Variétés	Type d'hybride	Type de grain	Commentaires
<b>Les valeurs confirmées</b>			
DK 315	HS	d	Variété en retrait en 2007, mais de bons résultats les années plus difficiles ; beaucoup de tiges creuses en fin de cycle
DKC4250	HS	cd.d	Productivité régulière ; peu de tiges creuses
PR38H20	HS	d	En tête en 2007, mais variété réservée au sud de la Loire
<b>variété en 2<sup>ème</sup> année</b>			
FRIEDRIX	HS	cd.d	Bon rendement ; privilégier les récoltes précoces
<b>Les variétés 2007 à suivre</b>			
MATRIXO	HS	cd.d	Bon rendement en 2007 ; de grand gabarit
NK PHANTUS	HS	c.cd	Bon rendement en 2007 ; de plus petit gabarit

## Le groupe des précoces (G11)

Variétés	Type d'hybride	Type de grain	Commentaires
----------	----------------	---------------	--------------

### Les variétés confirmées

DKC3420	HS	d	A réserver aux situations irriguées ou non stressantes ; intéressante pour sa précocité liée à sa vitesse de dessiccation du grain élevée
MENUET	HS	cd	Variété en retrait et certainement dépassée
AMELIOR	HS	c.cd	Bon rendement et bonne régularité avec une vigueur au départ faible ; sensible au phénomène des tiges creuses ; à récolter tôt
KONFIANS	TV	c	Bon rendement, tenue de tige à surveiller ; à récolter tôt

### Les variétés en 2<sup>ème</sup> année

DKC2960	HS	cd	Rendement un peu en retrait par rapport à 2006 ; précocité intéressante
KUMULUS	HS	c.cd	Rendement correct et régulier ; dessiccation lente du grain ; bonne résistance au phénomène des tiges creuses
SOLUTION	HS	cd	Rendement correct ; bonne vigueur au départ et bonne tenue de tige ; dessiccation lente du grain

### Les variétés 2007 à suivre

CRISPI	HS	cc	Bonne productivité ; mais attention au risque de verse
MARCELLO	TV	c.cd	Bonne productivité ; variété à grand gabarit
SEVERO	TV	c.cd	Bonne productivité ; variété à grand gabarit
NK TERADA	HS	cd	Bonne productivité mais plus irrégulière que les 2 précédentes ; petit gabarit.

TV : hybride Trois Voies, HS : Hybride Simple, c : grain corné, c.cd : grain corné à corné denté, cd : grain corné denté, cd.d : grain corné denté à denté, d : grain denté.

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### PROGRAMME D'ACTION NITRATES, suite...

Dates d'interdiction d'épandage au printemps

Type de fertilisant	Cultures d'automne	Cultures de printemps
Type I (Fumier)	Aucune interdiction	Aucune interdiction
Type II (Lisier)	Autorisé à partir du <b>15 janvier</b>	Autorisé à partir du <b>15 janvier</b>
Type III (Minéral)	Autorisé à partir du <b>15 janvier</b>	Autorisé à partir du <b>15 février</b>

Modalités de fractionnement pour les premiers apports

Cultures	Nombre d'apports minimum	Dose maximum du premier apport
Colza	<b>2 obligatoires</b>	120 unités
Blé tendre d'hiver	<b>2 obligatoires</b>	80 unités
Escourgeon	<b>2 obligatoires</b>	60 unités
Maïs	2 recommandés	-
Orge de Printemps	2 recommandés	-



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement  
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,  
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08  
*avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne*  
**Toutes rediffusion et reproduction interdites**